



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTE-LOIRE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°43-2018-027

PUBLIÉ LE 28 MARS 2018

# Sommaire

## **43\_Pref\_Préfecture Haute-Loire**

43-2018-03-27-002 - Arrêté n°SG-coordination 2018 -21 désignant Mme Christine  
HACQUES , sous préfète d'Yssingeaux, pour assurer la suppléance du préfet (1 page)

Page 3

43\_Pref\_Préfecture Haute-Loire

43-2018-03-27-002

Arrêté n°SG-coordination 2018 -21 désignant Mme  
Christine HACQUES , sous préfète d'Yssingeaux, pour  
assurer la suppléance du préfet

*Suppléance pour le 27 mars*



PRÉFET DE LA HAUTE-LOIRE

SECRETARIAT GENERAL  
Coordination interministérielle

**ARRÊTE N° SG - COORDINATION 2018 – 21**  
**désignant Mme Christine HACQUES, sous-préfète d'Yssingeaux,**  
**pour assurer la suppléance du préfet**

**Le préfet de la Haute-Loire,**

- Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
- Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- Vu le décret du Président de la République du 9 août 2017 portant nomination de M. Yves ROUSSET en qualité de préfet de la Haute-Loire ;
- Vu le décret du Président de la République du 25 avril 2016 nommant Mme Christine HACQUES sous-préfète d'Yssingeaux ;
- Vu le décret du Président de la République du 27 juillet 2016 nommant M. Rémy DARROUX secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire

Considérant l'absence simultanée du préfet et du secrétaire général ;

*Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,*

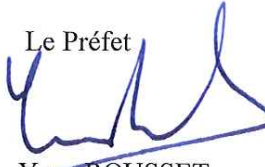
**ARRETE**

**Article 1er :** Mme Christine HACQUES, sous-préfète d'Yssingeaux, est chargée d'assurer la suppléance du préfet de la Haute-Loire :

la journée du jeudi 28 mars 2018 de 6h00 à 21h00.

**Article 2 :** Le secrétaire général, et la sous-préfète d'Yssingeaux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Loire.

*Fait au Puy-en-Velay, le* **27 MARS 2018**

Le Préfet  
  
Yves ROUSSET

Préfecture de la Haute-Loire  
6, avenue Charles de Gaulle – CS 40321 – 43009 LE PUY-EN-VELAY Cedex  
Tél : 04 71 09 43 43 – Télécopie : 04 71 09 78 40  
Courriel : [prefecture@haute-loire.gouv.fr](mailto:prefecture@haute-loire.gouv.fr) – Site internet : [www.haute-loire.pref.gouv.fr](http://www.haute-loire.pref.gouv.fr)  
Horaires d'ouverture au public : ouvert du lundi au vendredi de 8H30 à 11H30 et de 13H30 à 16H30 (fermeture à 16H00 le vendredi)  
Bureau de la circulation : guichets ouverts du lundi au vendredi de 8h15 à 12h15 (fermé l'après-midi)